

Compte-rendu du conseil de quartier du mercredi 9 janvier 2019

En présence d'une quinzaine d'habitants, dont M. Didier Charpentier, et deux élus Mme Catherine Pilon et M. Olivier Stern.

Ordre du jour :

1. Sécurité
2. Circulation
3. Stationnement
4. Convivialité
5. Sécurité routière
6. Marché

Constatant que peu de personnes arrivent avant 19 h 15 - 20 h, et que les élus sont souvent retenus par des réunions du bureau municipal, nous suggérons de décaler l'horaire de début des réunions du Conseil de quartier à 19 h 30.

Les trois premiers points nécessitant la présence des élus, nous commençons donc directement par le point 4.

1. Convivialité

Intervention de Didier Charpentier, chargé de Vie sociale à l'Antenne de quartier République

Il rappelle que la mission de l'antenne est de soutenir les projets et de les inscrire dans le projet global de la ville.

- Carnaval (14 avril)

L'Antenne attend de connaître la thématique choisie, les besoins (en supports de communication, en matériel et en personnel) pour apporter son aide.

Pour l'instant, nous sommes confrontés à un problème de participation des parents aux ateliers (très peu de volontaires se sont manifestés).

Didier Charpentier demande comment ils ont été sollicités et suggère de les associer au choix de la thématique...

Un participant s'étonne que les écoles ne promeuvent pas plus à cette action conviviale et ne suscite pas plus de participations.

Il est également suggéré d'organiser les ateliers dans les écoles plutôt que dans la maison du parc, afin d'augmenter le nombre de participants.

- Fête de quartier (début juin)

Il a été constaté ces dernières années une grosse baisse de la fréquentation du repas de notre quartier. Nous avons suggéré lors d'une précédente réunion de transformer le repas en fête de quartier, en piétonnant certaines rues pour faciliter la circulation, et en associant les écoles ou centres de loisirs pour organiser un défilé. Beaucoup de contraintes avaient été soulevées.

D'après Didier Charpentier, au moins 2 associations pourraient être intéressées par l'organisation d'événements (sport, musique...).

2. Sécurité (après arrivée de Mme Catherine Pilon)

Depuis plusieurs mois, des habitants nous ont fait part d'importants problèmes liés au trafic de drogue Place de la fraternité.

Une habitante nous alerte sur un nouvel élément, une roulotte « abandonnée » sur la place depuis longtemps, qui est utilisée par les dealers, dont une vitre est cassée ce qui est très dangereux, et dans laquelle une personne dormirait régulièrement.

Mme Catherine Pilon nous indique qu'une réunion a été organisée à la Mairie en décembre, lors de laquelle ce sujet a été évoqué.

Cette roulotte avait été apportée par une habitante lors d'une fête de quartier, et laissée sur place (avec accord de la Mairie) pour être utilisée lors de diverses animations. Suite aux dérives constatées, le Maire a demandé le déplacement de cette roulotte.

Mais comme il s'agit d'un objet de valeur, il faudrait la déplacer sur un autre terrain en prenant les précautions nécessaires vu son état. La situation est en cours de règlement.

Mme Catherine Pilon nous indique également que le camion vert installé sans autorisation sur cette même place a été enlevé.

Par ailleurs, elle rappelle que le problème des dealers sur la place n'est pas de la compétence du Maire, mais de celle de la police. Un participant s'élève contre cette affirmation, les pouvoirs de police du Maire étant très étendus de par la loi.

En tout état de cause, plusieurs résolutions ont été prises :

- Une procédure est en cours avec l'OPHLM.
- Une clôture va être installée pour éviter la fuite par l'arrière (janvier).
- L'éclairage public va être refait (février).
- L'ancienne blanchisserie va être démolie (automne).
- L'installation d'un système de vidéosurveillance est également prévue.
- Les budgets participatifs permettront d'améliorer la vie de la place.
- L'installation de commerces à la place de l'entreprise qui stocke du matériel au RDC est envisagée.

Des habitantes indiquent qu'à ce niveau, un mur porteur a été abattu en 2014, occasionnant de nombreux problèmes dans les étages.

Un autre habitant se demande si, au vu des problèmes évoqués, qui durent depuis plus d'un an, la présence policière est suffisante. Il est suggéré d'augmenter les effectifs de la police municipale pour l'amener à des ratios conformes au nombre d'habitants de Montreuil. En effet, à nombre d'habitants équivalents Vincennes a, par exemple, deux fois plus de policiers municipaux. Mme Pilon répond que la Ville n'arrive pas à recruter parce que personne ne veut devenir policier municipal à Montreuil.

3. Circulation

Les aménagements de la place Jacques Duclos et de l'avenue de la Résistance n'ont-ils pas reporté la circulation sur les rues adjacentes ?

D'après Catherine Pilon, non.

Mais le comptage est contesté par certains habitants.

Après discussion, il s'avère que le comptage a été réalisé uniquement rue Parmentier et à des périodes non identiques.

La circulation à vélo à contresens dans les rues limitées à 30 km/h pose problème, car beaucoup d'automobilistes n'en comprennent pas le principe, rendant cette circulation très risquée.

Un habitant évoque les poids lourds qui s'engagent rue de la fraternité et ne peuvent ensuite pas tourner au bout, abîmant les installations, et certaines maisons.

Catherine Pilon nous fait part d'un projet de piste cyclable bi-directionnelle Rue Étienne Marcel, qui entraînera la suppression de places de stationnements.

Certains habitants se plaignent de la sur-fréquentation de certaines rues depuis que différents aménagements ont été réalisés.

Les élus répondent que le plan de circulation de la Ville est fait pour que les voitures empruntent les grands axes, mais les applications de type Waze encouragent les automobilistes à prendre des rues résidentielles.

Un habitant demande à ce que le plan global de circulation soit revu, car actuellement il faut faire de nombreux détours pour aller d'un point à un autre de Montreuil du seul fait des sens interdits qui ont été installés parfois en dépit du bon sens, ce qui multiplie en plus la pollution locale.

Concernant la circulation rue de Paris, la vidéo-verbalisation installée récemment devrait améliorer la situation.

4. Stationnement

Catherine Pilon indique que tout le quartier est en stationnement payant, et qu'une nouvelle Délégation de Service Public va être mise en place pour mieux le contrôler. C'est la société Effia qui s'occupera du Forfait Post Stationnement, mais également de verbaliser les contrevenants.

Plusieurs habitants expriment leur inquiétude par rapport au choix de cette société, au vu des nombreux problèmes qui se posent avec la gestion du stationnement résidentiel. En effet, si les démarches de renouvellement du macaron résidentiel sont désormais possibles en ligne (afin d'éviter de longs temps d'attente au guichet), de nombreux bugs empêchent en réalité d'utiliser ce service dans de bonnes conditions. Il serait souhaitable que les habitants n'ayant pas pu renouveler leur macaron ne soient pas verbalisés.

Par ailleurs, plusieurs horodateurs ne fonctionnent plus, les signalements de dysfonctionnement n'ayant toujours pas été suivi d'effet.

5. Sécurité routière

Catherine Pilon rappelle que toutes les rues de Montreuil (y compris rue Étienne Marcel et rue de Paris) sont limitées à 30 km/h, à l'exception de quelques tronçons de départementales.

Une habitante demande où en est le projet d'aménagement du Carrefour Parmentier / Chanzy, que nous avons évoqué en juin lors d'une rencontre avec des représentants du Département. Pas de nouvelles pour l'instant.

Est également évoqué le problème de coordination des feux place Jacques Duclos : quand les voitures tournent avenue de la Résistance, elles ne voient pas les piétons qui ont vert en même temps ; un problème qui avait déjà été soulevé à la dernière réunion de concertation portant sur l'aménagement de la place Jacques Duclos, il y a quelques mois sans aucun effet.

Catherine Pilon indique que la Mairie va s'inspirer du modèle hollandais en matière de sécurité routière / vélo. Une formation est d'ailleurs prévue la semaine prochaine.

Une habitante s'inquiète de la dangerosité de la traversée entre la place du marché et la rue Marcel Sembat. Celle-ci ne fait visiblement pas partie des priorités du Département.

6. Marché

Une partie des documents demandés (il en manque cependant) par le groupe de travail « marché » a bien été reçue, mais la personne qui les a analysés étant absente, nous traiterons ce sujet lors d'une prochaine réunion.